

Madame la directrice, Monsieur le directeur,
Mesdames, messieurs les enseignant•es,



Le salon C14 PARIS est un salon tremplin, dédié à la céramique à caractère sculptural (objet, installation, mixed media et performance sous certaines conditions).

Le salon, par sa mise en synergie de tous les acteurs de l'écosystème céramique et marchand contemporain (écoles, galeries, collectionneurs, centres d'art, musées, commissaires d'exposition, agents) entend aider à la professionnalisation des jeunes artistes céramistes.

Le Salon est porté par une association loi 1901 dont tous les membres sont bénévoles. Le bureau est composé de trois spécialistes de la céramique contemporaine française, européenne et internationale, à savoir :

- Ludovic Recchia, directeur et conservateur du Centre Keramis, à La Louvière, Belgique, président de C14 PARIS
- Frédéric Bodet, ancien conservateur des collections modernes et contemporaines de Sèvres – Cité de la Céramique, commissaire d'exposition indépendant, intervenant à la HEAD Genève et auteur, trésorier de C14 PARIS
- Stéphanie Le Follic-Hadida, titulaire d'un doctorat en histoire de l'art (Paris I), diplômée de l'École du Louvre, commissaire d'exposition indépendante, intervenante, auteure, secrétaire de C14 PARIS.

En 2023, la direction de l'association a changé et son conseil directeur s'est élargi à plus de compétences, en incluant des artistes, des artistes enseignants, des directeurs d'établissements, des collectionneurs... La liste n'est pas exhaustive et nous serons toujours heureux d'inclure d'autres bonnes volontés.

Le salon C14 PARIS s'adosse à l'implication de partenaires privés et institutionnels : Fondation Bruckner (Suisse), Centre Keramis (Belgique), Centre Céramique de La Borne (Cher), Académie internationale de la Céramique (AIC Genève), Galeries d'art (PULS, La Peau de l'ours en Belgique, la Galerie Polaris et Bernard Utudjian à Paris etc...).

Nous avons jusqu'à présent l'habitude d'inviter une école à présenter ses meilleurs élèves en spécialité céramique. A l'écoute attentive du corps enseignant et des amis directeurs d'établissement, une décision s'est imposée : celle de placer rapidement les élèves et les étudiants dans les conditions réelles d'une sélection à l'échelle française et européenne, et ce **dans le cadre d'un concours ouvert aux :**

- élèves développant une approche sculpturale de la céramique (sculptures à poser, installation murale ou au sol...).

Les postulants doivent être soit scolarisés en dernière année, soit sortis l'année précédente. Cela concerne les élèves des écoles supérieures d'art, des écoles de design et d'arts appliqués et ceux issus de la section « Créateurs » des centres de formation (Guebwiller, Dieulefit, Ema-Cnifop).

Le lauréat / la lauréate sera désigné(-)e par le collège des membres actifs de l'association. Il/elle sera « PRIX INTER-ECOLES 2024... ». Il/elle bénéficiera des mêmes avantages que les autres exposants (stand, double-page dans le catalogue, communication, accès aux prix du Jury / Galerie et Résidence).

A l'identique des autres exposant•es, le lauréat/la lauréate disposera d'un stand standard de H. 250 x L.300 x P.100cm en contreplaqué blanc mat de 1,5cm d'épaisseur. Les candidats élèves sont responsables de l'aménagement de leur stand. Ce dernier doit être pensé comme un enjeu scénographique réel. La mairie met à la disposition du salon des cubes en bois peint en blanc de H.50 x 50 x 50 cm. L'élève peut en disposer, au même titre que les autres exposants. Tissus et rideaux sont à éviter.

L'éclairage du stand est prévu. Pour des raisons de sécurité incendie, tout ajout de spot ou de prise électrique est interdit. Tout ajout de prise (pour la diffusion d'une vidéo, par ex.) est à solliciter et les équipes techniques de la ville interviendront professionnellement.

L'élève lauréat s'engage à rester sur son stand pendant toute la durée du salon, aux horaires d'ouverture convenues.

Les problématiques matérielles de réalisation scénographique, d'hébergement et de transport des œuvres et du mobilier scénographique relèvent d'une discussion strictement interne, entre l'école et l'élève.

L'École ayant accepté de porter la candidature du lauréat / de la lauréate devra s'acquitter des frais d'inscription demandés à tous, à savoir 350 euros, sous une forme assouplie à savoir : au moment du dépôt de la candidature en ligne, le chef / la cheffe d'établissement prendra l'engagement écrit de verser les 350 € si un candidat de ladite école est consacré lauréat.

En regard du prestige qui découlera inmanquablement de cette sélection drastique (1 seul lauréat pour tous les établissements), nous avons la conviction que l'école qui a forgé ce parcours sera heureuse de communiquer sur cette exemplarité. Il est à noter également qu'en échange de son paiement au profit de l'élève, l'École pourra promouvoir gracieusement son établissement et sa formation céramique durant les 4 jours du salon, du 3 au 6 octobre 2024, au rez-de-chaussée qui sera pour l'occasion transformé en café/lounge éphémère. L'école peut ou non rester les quatre jours. Ce choix lui appartient. L'école bénéficiera aussi d'une double-page dans le catalogue de l'année.

Dans le cadre de ce concours, l'association C14 PARIS serait heureuse de pouvoir créer des liens privilégiés avec les équipes enseignantes et les directeurs d'établissements. Ensemble, nous pouvons certainement imaginer des améliorations et des suites à cette initiative.

Par la présente nous vous remercions d'encourager vos élèves et étudiants à participer à ce concours, de réserver le meilleur accueil aux postulants et d'accepter ce rôle de partenaire privilégié.

L'équipe de C14 PARIS vous adresse ses plus vifs remerciements et vous prie de bien vouloir croire en sa plus sincère considération.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les inscriptions sont ouvertes sur le site de C14 PARIS entre le 15 avril et le 31 mai. Election du lauréat, de la lauréate avant le 10 juin.

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- Lettre d'intention ou de motivation (15 lignes max)
- Bref CV
- Descriptif du projet (15 lignes max)
- 10 visuels d'œuvres compressés (travail existant et en cours, projections dessinées) + 1 HD
- 1 visuel portrait compressé
- Formulaire type d'engagement signé et tamponné par le directeur/la directrice de l'École dont est issu-s le ou les élèves candidats à supporter les frais d'inscription au salon (350 €)

Cf. procédure sur le site : [C14paris.com](https://www.c14paris.com)

Onglet « espace candidat »

Rubrique « concours inter-écoles »

Toute participation est soumise à l'acceptation du règlement par le candidat et le directeur ; la directrice de son établissement.

Fait à Paris, le 15 mars 2024

Ludovic RECCHIA
Président de C14 PARIS



Dear Principal
Ladies and gentlemen, teachers,

The C14 PARIS show is a springboard show dedicated to sculptural ceramics (object, installation, mixed media and performance under certain conditions).

By bringing together all the players in the contemporary ceramics and trade ecosystem (schools, galleries, collectors, art centres, museums, curators, agents), the show aims to help young ceramic artists become professional artists.

The Salon is run by an association under the law of 1901, whose members are all volunteers. The board is made up of three specialists in contemporary French, European and international ceramics:

- Ludovic Recchia, director and curator of the Keramis Centre in La Louvière, Belgium, and President of C14 PARIS
- Frédéric Bodet, former curator of modern and contemporary collections at Sèvres - Cité de la Céramique, independent curator, lecturer at HEAD Geneva and author, treasurer of C14 PARIS
- Stéphanie Le Follic-Hadida, PhD in art history (Paris I), graduate of the École du Louvre, independent curator, lecturer, author and secretary of C14 PARIS.

In 2023, the association's management changed and its board of directors expanded to include a wider range of skills, including artists, teaching artists, directors of institutions, collectors... The list is endless!

The C14 PARIS show is supported by private and institutional partners: Fondation Bruckner (Switzerland), Centre Keramis (Belgium), Centre Céramique de La Borne (Cher), Académie internationale de la Céramique (AIC Genève), art galleries (PULS, La Peau de l'ours in Belgium, Galerie Polaris and Bernard Utudjian in Paris, etc.).

Until now, we have been in the habit of inviting a school to present its best students in ceramics. Having listened carefully to the teaching staff and friends who run the schools, we decided to quickly put the pupils and students in the real conditions of a selection process on a French and European scale, within the framework of a competition open to **students developing a sculptural approach to ceramics (table-top sculptures, wall or floor installations, etc.)**.

Applicants must either be in their final year of school or have graduated the previous year. This applies to students at art colleges, design and applied arts schools and those in the "Creators" section of training centres (Guebwiller, Dieulefit, Ema-Cnifop).

The winner will be chosen by the college of active members of the association. He/she will be awarded the "PRIX INTER-ECOLES 2024...". He/she will benefit from the same advantages as the other exhibitors (stand, double-page spread communication, access to the Jury / Gallery and Residence prizes).

Like the other exhibitors, the winner will have a standard stand measuring H.250 x W.300 x D.100cm in matt white plywood 1.5cm thick. Student candidates are responsible for designing their own stand. The stand must be designed as a real scenographic challenge. The Town Hall will provide the exhibition with white painted wooden cubes measuring 50 x 50 x 50 cm. The student may use them in the same way as the other exhibitors. Fabrics and curtains should be avoided.

Stand lighting is provided. For fire safety reasons, the addition of spotlights or electrical sockets is prohibited. Any additional sockets (for video broadcasting, for example) must be requested, and the town's technical teams will provide professional assistance.

The winning student undertakes to remain on his stand throughout the show, at the agreed opening times.

The material issues of scenographic production, accommodation and transport of the works and scenographic furniture are a strictly internal matter for discussion between the school and the student.

The school that accepts the prize-winner's application will have to pay the registration fee required of everyone, i.e. €350, in a more flexible form: when the online application is submitted, the head of the school will make a written commitment to pay the €350 if a candidate from the said school is awarded the prize.

In view of the prestige that will inevitably result from this drastic selection (only 1 winner for all the schools), we are convinced that the school that forged this career path will be happy to publicise this exemplary achievement. It should also be noted that, in exchange for its payment to the student, the School will be able to promote its establishment and its ceramics training free of charge during the 4 days of the show, from 3 to 6 October 2024, on the ground floor, which will be transformed into an ephemeral café/lounge for the occasion. The school may or may not stay for the four days. The choice is up to them. The school will also receive a double-page spread in the year's catalogue.

As part of this competition, the C14 PARIS association would be delighted to establish close links with the teaching teams and school headmasters. Together, we can certainly imagine improvements and follow-ups to this initiative.

We would like to thank you for encouraging your pupils and students to take part in this competition, for giving applicants the warmest of welcomes and for accepting this role as a privileged partner.

The C14 PARIS team would like to thank you most sincerely for your consideration.

DEADLINE FOR APPLICATIONS

Entries are open on the C14 PARIS website between 15 April and 31 May. The winner will be elected before 10 June. The school will make a written commitment to pay the €350 if a candidate is unable to attend.

The application must be composed as follows:

- Letter of intent or motivation (15 lines max)
- Short CV
- Project description (15 lines max)
- 10 compressed visuals of work (existing and work in progress, projection drawings) + 1 HD
- 1 compressed portrait visual
- Standard application form signed and stamped by the director of the school from which the student(s) is/are applying to pay the exhibition registration fee (€350).

See procedure on the website: C14paris.com

Applicant space" tab

Inter-school competition" section

All entries are subject to acceptance of the rules by the candidate and the head of his/her school.

Paris, 15 March 2024

Ludovic RECCHIA
President of C14 PARIS

